



GRTgaz décide de poursuivre les études relatives au projet « Arc de Dierrey »

Philippe Boucly, Directeur Général de GRTgaz, a pris la décision de poursuivre les études relatives au projet de canalisation « Arc de Dierrey ». Cette décision fait suite au débat public organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP). Les conditions de la poursuite du projet sont disponibles sur le site de la CNDP (www.debatpublic.org) et sur celui du projet (www.arc-de-dierrey.grtgaz.com).

Le débat, qui s'est déroulé du 22 septembre 2009 au 16 janvier 2010, a donné lieu à 19 réunions publiques réparties sur le territoire concerné par le projet. Des attentes se sont exprimées auxquelles GRTgaz répond par des engagements concrets en matière de sécurité, de développement local, de dialogue et d'environnement. Un dispositif de pilotage et de suivi spécifique (*Notre Pacte Durable*) a été élaboré dans ce sens. Il rassemble de manière transparente les actions qui sont mises en œuvre sur les différentes phases du projet. GRTgaz communiquera périodiquement sur l'avancement de la réalisation de ce dispositif auprès des populations concernées, en particulier sur le site www.arc-de-dierrey.grtgaz.com.

De nouvelles études seront nécessaires pour constituer des dossiers de demande d'autorisations administratives en vue de l'enquête publique. GRTgaz poursuivra sa démarche en concertation avec les acteurs du territoire et mettra à disposition du public les informations sur l'avancement du projet et les décisions prises.

Le projet « Arc de Dierrey » a pour objectif de sécuriser les capacités de transport de gaz naturel entre deux des principaux nœuds du réseau de transport français, dans le nord du pays (la station de compression de Cuvilly dans l'Oise et la station de compression de Voisines en Haute-Marne, en passant par la station de compression existante de Dierrey-Saint-Julien dans l'Aube). La canalisation constituerait un ouvrage d'une longueur d'environ 300 km. Elle serait enterrée à une profondeur d'au moins 1 mètre et aurait un diamètre de 1,20 mètre environ. Le coût du projet est estimé à 700 millions d'euros. La mise en service de la canalisation est prévue à partir de fin 2013 après 18 mois de travaux.

En concertation avec les fournisseurs de gaz naturel et la Commission de régulation de l'énergie (CRE), GRTgaz étudie régulièrement les renforcements nécessaires au bon fonctionnement de son réseau de transport (32000 kilomètres sur 85% du territoire) pour garantir la fluidité des échanges et renforcer la sécurité d'approvisionnement en France.

GRTgaz est une société de GDF SUEZ. Son rôle consiste à exploiter, entretenir et développer le réseau de transport de gaz naturel en France sur la majeure partie du territoire national, soit un réseau d'environ 32 000 km.

GRTgaz accomplit une double mission : acheminer le gaz naturel vendu par les fournisseurs (français et européens) dans des conditions de coûts et de sécurité optimales ; développer le réseau de transport pour assurer une plus grande fluidité des échanges de gaz naturel et renforcer ainsi la sécurité d'approvisionnement.

Par son activité, GRTgaz contribue à la construction d'un marché européen du gaz naturel en agissant de manière indépendante, transparente et non discriminatoire pour tous les opérateurs agréés présents sur son réseau.